

L'étranger veut venir chez nous pour s'y installer. Notre pays a quelque chose à offrir, et non seulement sur le plan économique, mais encore sur le plan de la science et de la culture. Aussi, nous avons vu, au cours des derniers 12 mois, 64 boursiers de l'UNESCO venir étudier au Canada. Ils sont venus étudier nos méthodes canadiennes dans plusieurs domaines: la radio, le journalisme et le film, la science et la technologie, les arts, l'éducation et les sciences sociales. Ils venaient des Philippines, de la France, de la Belgique, de la Malaisie, de la Finlande et de plusieurs autres coins du monde. C'est là un fait qui doit nous faire prendre confiance en notre pays, non pas tant au point de vue matériel ou économique, mais plutôt au point de vue psychologique.

Nous n'avons plus de raison de souffrir d'aucune timidité, surtout depuis que, comme citoyens canadiens, nous avons acquis une existence légale autonome complète avec l'adoption en 1947 de la loi de la citoyenneté canadienne. Au début de l'année le gouvernement a même constitué un ministère spécialement affecté aux problèmes de la citoyenneté et à ceux, connexes, de l'immigration. En vertu de cette loi de la citoyenneté, les personnes qui naissent au Canada sont citoyens canadiens et ne peuvent perdre ce titre qu'en le demandant elles-mêmes si elles veulent acquérir une autre citoyenneté. Et les immigrés qui sont naturalisés au Canada acquièrent la citoyenneté canadienne qu'ils conservent aussi longtemps qu'ils demeurent au Canada. Le gouvernement a aussi récemment constitué le ministère des Ressources et du Développement. Certes les fonctions remplies par ces ministères ne sont pas nouvelles. Mais ce qui est nouveau c'est qu'elles soient aujourd'hui remplies de façon spéciale par des ministères autonomes.

Somme toute, la création de ces ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, des Mines et des Relevés techniques, et enfin des Ressources et du Développement résulte bien des événements majeurs qui ont été le fruit d'un demi-siècle d'épanouissement considérable au Canada. D'abord, l'accession du citoyen canadien à son existence légale complète dans un pays parvenu en même temps à sa pleine maturité, sur le plan national et sur le plan international. En second lieu, les progrès constants de notre industrie et les découvertes de ressources minières et pétrolifères que nous sommes maintenant en état d'exploiter.

C'est sur des Canadiens animés du même esprit que le vôtre, cet esprit qui a bâti Granby, cet esprit qui règne dans votre Chambre de Commerce, que nous comptons pour assurer les développements qui feront de notre pays au Canada toujours plus grand.